

Le Ministre de la Culture et de Communication signe une Convention de partenariat entre l'ISIC et le Ministère public

Le ministre de la Culture et de la Communication, M. Mohamed El Aaraj, a présidé, jeudi 4 juillet à Rabat, la signature d'une convention de partenariat entre l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) et la Présidence du ministère public, ainsi que la cérémonie de remise de certificats de participation aux sessions de formation organisées par l'ISIC, en partenariat avec le Ministère public, au profit de 50 magistrats du parquet relevant de différentes juridictions du Royaume, au cours de la période allant du 17 juin au 4 juillet 2019.

Cette convention, signée par le ministre de la Culture et de la Communication, M. Mohamed El Aaraj, le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, Président du ministère public, M. Mohammed Abdennabaoui, et le directeur de l'ISIC, M. Abdellatif Bensfia, s'étend aux domaines de la formation de base, de la formation continue, de la recherche et de l'organisation conjointe de manifestations scientifiques et académiques.

En vertu de cette convention de partenariat et de coopération, de trois ans renouvelables, l'ISIC s'engage à organiser des sessions de formation de porte-paroles du Ministère public au niveau de l'ensemble des juridictions du Royaume, à former les magistrats du parquet aux techniques de communication via les réseaux sociaux, à ouvrir des branches de formation au Master devant le personnel du Ministère public, en conformité avec le règlement interne de l'ISIC, et à organiser des manifestations scientifiques et intellectuelles dans les domaines d'intérêt commun.

Pour sa part, la Présidence du ministère public s'engage à contribuer à la formation des journalistes dans les domaines relatifs aux rôles et aux missions du Ministère public, à participer à la diffusion de la culture juridique liée à la presse en faveur des étudiants et professionnels du journalisme, et à renforcer la coopération en matière de recherche dans les sujets d'intérêt commun.